



**AUX : Participants agréés
Responsables des contrats à terme
Négociateurs de contrats à terme
Détenteurs de permis restreint**

Le 6 février 2002

**BAX ÉCHÉANCE RAPPROCHÉE DE FÉVRIER 2002
CONTRATS À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES DE 3 MOIS**

Veillez prendre note que la négociation des contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de 3 mois (BAX), venant à échéance en **février 2002**, se terminera à Montréal le **lundi 18 février 2002 à 10 h**.

À l'échéance, les positions en cours BAX seront réglées au comptant selon le prix de règlement final. Le règlement se fera le jour ouvrable suivant par l'entremise de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés («CCCPD»). Pour établir le prix de règlement final, Bourse de Montréal Inc. calcule la moyenne arithmétique des cours acheteurs sur les acceptations bancaires de 3 mois, tels qu'ils sont affichés à 10 h 15 sur la page CDOR (ou toute autre page quelle que soit sa désignation, indiquant les taux offerts pour les acceptations bancaires) du service «**Monitor Money Rates**» de Reuters après avoir éliminé la cotation la plus élevée et la cotation la plus basse. Si moins de six (6) cotes sont disponibles, la Bourse constituera, par sondage auprès de grandes banques canadiennes et de courtiers canadiens en valeurs mobilières choisis au hasard, le nombre de cotations nécessaires à l'obtention d'un total de six (6) cotations.

Le nouveau contrat à terme BAX qui suit sera inscrit à l'ouverture du marché le 19 février 2002:

Contrat	Dernier jour de négociation	Symbole du mois de règlement
BAX MAI 2002	13 mai 2002	K

Bourse de Montréal Inc. souhaite informer tous les participants agréés que cette circulaire mensuelle concernant l'échéance des BAX ne sera dorénavant plus émise. Toute l'information pertinente se trouve dans la section Produits du site Internet de Bourse de Montréal Inc. (www.boursedemontreal.com).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francis Coche, Centre MEMO au (514) 871-2424, poste 483.

Joëlle Saint-Arnault
Secrétaire générale et directrice des affaires juridiques

Circulaire no : 018-2002

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Courriel : info@boursedemontreal.com
Site Internet : www.boursedemontreal.com

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Québec H4Z 1A9
Telephone: (514) 871-2424
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353
E-mail: info@boursedemontreal.com
Website: www.boursedemontreal.com